

LA CONCILIATION FISCALE

23 - 24 NOVEMBRE 2023

NICE

FACULTÉ DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

AMPHI BONNECARRÈRE

PROGRAMME ET INSCRIPTION

 cerdacff.univ-cotedazur.fr



DIRECTION SCIENTIFIQUE > MARIE-ODILE DIEMER
> PHILIPPE LUPPI

AVEC LA PARTICIPATION DE LA DDFIP ET DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE



SÉMINAIRE ORGANISÉ PAR > LES MASTERS 1 ET 2 DROIT ET PROCÉDURES FISCALES DE L'ENTREPRISE > LE MASTER DROIT ET CONTENTIEUX PUBLICS APPROFONDIS
> LE MASTER 1 DROIT PUBLIC, PARCOURS DROIT PUBLIC APPROFONDI > LE DIPLÔME D'UNIVERSITÉ MÉDIATION

ET PAR LES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS DE CES DIFFÉRENTS MASTERS DE DROIT PUBLIC



JEUDI 23 NOVEMBRE 2023

13.30 — **ACCUEIL DES PARTICIPANTS**

14.00 — **OUVERTURE DU COLLOQUE**

Pr Xavier LATOUR

*Doyen de la Faculté de droit et science politique,
EUR LexSociété, Université Côte d'Azur, CERDACFF*

Pr Pauline TÜRK

Université Côte d'Azur, Directrice du CERDACFF

Pr Marc GUERRINI

Université Côte d'Azur, Directeur adjoint du CERDACFF

— **PROPOS INTRODUCTIFS**

Pr Thierry LAMBERT

*Professeur des universités, Université d'Aix Marseille
Président de l'Institut international des sciences fiscales*

Marie-Odile DIEMER

Maître de conférences, Université Côte d'Azur, CERDACFF

Philippe LUPPI

Maître de conférences, Université Côte d'Azur, CERDACFF

LE PARTICULARISME DE LA CONCILIATION FISCALE DANS SA DIMENSION AMIABLE

14.30 — **LES PROCÉDURES AMIABLES DE CONCILIATION EN DROIT INTERNE :
CONVERGENCES OU DIVERGENCES DES ORDRES JURIDIQUES**

PRÉSIDENCE

PROFESSEUR THIERRY LAMBERT

*PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS, AIX MARSEILLE UNIVERSITÉ,
PRÉSIDENT DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DES SCIENCES FISCALES*

▶ **LA PLACE DES RECOURS AMIABLES EN DROIT PUBLIC**

Rhita BOUSTA, *Maitre de conférences, HDR, Université de Lille*

▶ **LA PLACE DES MODES AMIABLES EN DROIT PRIVÉ**

Thibault GOUJON-BETHAN, *Professeur, Université Jean Moulin Lyon III,
Co-Directeur du DU Médiation*

▶ **LA PLACE DES RECOURS AMIABLES EN DROIT FISCAL INTERNE**

Céline BAS, *Maître de conférences, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse*

16.00 — **DÉBATS**

16.15 — **PAUSE**

LES PROCÉDURES AMIABLES DE CONCILIATION EN DROIT EXTRATERRITORIAL : CONVERGENCES OU DIVERGENCES DES ORDRES JURIDIQUES

16.30

PRÉSIDENCE **PROFESSEUR PIERRE BELTRAME**
PROFESSEUR ÉMÉRITE, UNIVERSITÉ D'AIX MARSEILLE

▶ LES RECOURS AMIABLES DANS L'ORDONNANCEMENT JURIDIQUE FISCAL INTERNATIONAL

Thierry LAMBERT, *Professeur, Université d'Aix Marseille*
Président de l'Institut international des sciences fiscales

▶ LES RECOURS AMIABLES EN DROIT FISCAL EUROPÉEN

Christophe de la MARDIÈRE, *Agrégé des facultés de droit,*
Professeur du Conservatoire National des arts et des métiers,
Titulaire de la chaire de fiscalité des entreprises

▶ LES RECOURS AMIABLES EN AMÉRIQUE LATINE EN DROIT COMMUN ET EN DROIT FISCAL

Renaud BOURGET, *Professeur, Université Côte d'Azur, Directeur du M2 DIU, Directeur du Département*
disciplinaire de droit et de science politique, Président de la section de droit public

DÉBATS

18.00

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE JOURNÉE

18.10

VENDREDI 24 NOVEMBRE 2023

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

08.30

LE PARTICULARISME DE LA CONCILIATION FISCALE DANS SA DIMENSION ORGANIQUE

LA CONCILIATION DES LITIGES FISCAUX DANS LE CADRE ADMINISTRATIF

09.00

PRÉSIDENCE **JEAN-PAUL CATANESE**
ADMINISTRATEUR DE L'ÉTAT, DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES FINANCES
PUBLIQUES DES ALPES-MARITIMES

▶ LES COMITÉS DE CONCILIATION DANS TOUS LEURS ÉTATS

Marie-Odile DIEMER, *Maître de conférences, Université Côte d'Azur,*
Directrice du DU Médiation, CERDACFF

▶ LE POINT DE VUE DU JUGE ADMINISTRATIF

Marianne POUGET, *Présidente du Tribunal administratif de Nice*

▶ LE POINT DE VUE DE L'ADMINISTRATION FISCALE

Jean-Paul CATANESE, *Directeur départemental des finances publiques des Alpes-Maritimes*

▶ LE RÔLE DU CONCILIEUR DÉPARTEMENTAL

Frédéric REVERCHON, *Administrateur des finances publiques adjoint,*
Responsable de la Division des affaires juridiques, DDFIP 06

11.00 — DÉBATS

11.20 — PAUSE

11.30 — **LE RÔLE ET L'INTÉRÊT DES COMMISSIONS FISCALES DE CONCILIATION**

PRÉSIDENTE **PROFESSEUR PIERRE BELTRAME**

PROFESSEUR ÉMÉRITE, UNIVERSITÉ D'AIX MARSEILLE

▶ **L'EXPÉRIENCE DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES IMPÔTS DIRECTS ET DES TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES**

Patrick SOLI, *Rapporteur public, Tribunal Administratif de Nice*

Claire GELINEAU, *Adjointe à la Division du contrôle fiscal*

Violette de LAPORTE, *Directrice adjointe du Pôle animation du réseau, DDFIP 06*

▶ **L'EXPÉRIENCE DE LA COMMISSION DE CONCILIATION DES ALPES-MARITIMES**

Claire GELINEAU, *Adjointe à la Division du contrôle fiscal*

Maître Michael KLEYER, *Notaire Associé, Office notarial Nice Place Massena*

12.15 — DÉBATS

12.30 — DÉJEUNER

LE PRAGMATISME DE LA CONCILIATION FISCALE DANS SA DIMENSION FONCTIONNELLE OU PROTECTRICE

14.00 — **PLACE ET PORTÉE DE LA CONCILIATION FISCALE DANS LA PRATIQUE JURIDIQUE**

PRÉSIDENTE **PATRICK SOLI**

RAPPORTEUR PUBLIC, TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

▶ **LA PLACE DU TIERS EN MARGE DES ROUAGES ADMINISTRATIFS**

Avocats

▶ **CONCILIATION FISCALE, OPPOSABILITÉ DE LA DOCTRINE ADMINISTRATIVE ET RESCRIPT**

Pierre BELTRAME, *Professeur émérite, Université d'Aix Marseille*

15.00 — DÉBATS

15.15 — PAUSE

15.30 — **CONCILIATION FISCALE, MODÉRATION OU SANCTIONS**

PRÉSIDENTE **PATRICK SOLI**

RAPPORTEUR PUBLIC, TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

▶ **LA PLACE DES TRANSACTIONS FISCALES ET DOUANIÈRES**

Claire GELINEAU, *Adjointe à la Division du contrôle fiscal et membre d'une juridiction administrative*

▶ **LES CONVENTIONS JUDICIAIRES D'INTÉRÊT PUBLIC ET LA CONCILIATION FISCALE**

Philippe LUPPI, *Maître de conférences, HDR, Université Côte d'Azur, Directeur des M1 et M2 Droit et Procédures Fiscales de l'Entreprise, CERDACCFF*

16.30 — DÉBATS

16.50 — CONCLUSION DU COLLOQUE